

# Formation de tuteur

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

**Type de formation :** Formation continue

**Éligible au CPF :** Non

**Domaine :** Management du SI

**Action collective :** Non

**Filière :** Relations humaines

**Rubrique :** Gestion des ressources humaines

**Code de formation :** GRH605

## € Tarifs

**Prix public :** 1 100 €

### Tarif & financement :

Nous vous accompagnons pour trouver la meilleure solution de financement parmi les suivantes :

**Le plan de développement des compétences de votre entreprise :** rapprochez-vous de votre service RH.

**Le dispositif FNE-Formation.**

**L'OPCO** (opérateurs de compétences) de votre entreprise.

**France Travail:** sous réserve de l'acceptation de votre dossier par votre conseiller Pôle Emploi.

**CPF -MonCompteFormation**

Contactez nous pour plus d'information : [contact@aston-institut.com](mailto:contact@aston-institut.com)

## PRÉSENTATION

### Objectifs & compétences

- Acquérir une connaissance et une compétence générique sur les tâches et obligations du tuteur
- Mettre en œuvre ses compétences afin d'accompagner au mieux le « tutoré », définir la carte d'identité » de la mission tutorale.

### Public visé

Toute personne en activité professionnelle possédant une expérience de 2 ans au moins dans une qualification en rapport avec l'objectif visé.

### Pré-requis

Aucune

## Lieux & Horaires

**Durée :** 14 heures

**Délai d'accès :** Jusqu'à 8 jours avant le début de la formation, sous condition d'un dossier d'inscription complet

## PROGRAMME

### PÉDAGOGIE

La pédagogie est basée sur le principe de la dynamique de groupe avec alternance d'apports théoriques, de phases de réflexions et de confrontation d'expériences.

Des exercices pratiques accompagnent les apports théoriques et permettent un entraînement concret.

#### Module 1 : Définition de la fonction tutorale dans l'entreprise

- Responsabilités et missions du tuteur.
- Critères de choix et motivation.

#### Module 2 : Mise en place des conditions d'un tutorat réussi

- Accueillir et intégrer le stagiaire.
- Présentation de l'entreprise.
- Définition des règles du jeu.
- Présentation du rôle du tuteur.

#### Module 3 : Identification et compréhension des besoins de l'apprenant

- Besoins individuels et motivation.
- Faire la différence entre attentes et besoins.
- Les moteurs de la motivation.

#### Module 4 : Transfert de savoir-faire

- Carte d'identité du métier.
- Mise en place du programme de formation pratique dans l'entreprise.
- Passer de la compétence à la transmission de compétence.
- Construire une séquence de transmission.

#### Module 5 : Accompagnement de l'acquisition de compétences

- Identifier les différentes formes de savoir.
- Définir les objectifs pédagogiques.
- Établir un parcours d'acquisition de compétences.

## Prochaines sessions

Consultez-nous pour les prochaines sessions.

- Construire un support de suivi et d'accompagnement de la « montée » en compétences.

**Module 6 : Évaluation de l'apprenant**

- Le rôle et l'utilité de l'évaluation
- Utiliser différentes formes d'évaluation en fonction des différentes formes de savoir.
- Construire des supports d'évaluation.

**Module 7 : Dialogue avec l'organisme de formation du salarié**

- Mise en place de temps d'échanges avec le centre de formation.
- Suivi de la progression pédagogique du stagiaire.

**Module 8 : Auto-évaluation de la prestation du tuteur**

- Synthétiser les nouveaux savoirs et savoir-faire acquis.
- Mettre en place un plan d'action et un suivi.

**Module 9 : Auto-évaluation de la prestation du tuteur**

- Synthétiser les nouveaux savoirs et savoir-faire acquis.
- Mettre en place un plan d'action et un suivi.

**Module 10 : L'apprentissage : système et acteurs**

- Cadre juridique : éléments du droit du travail et connaissance des dispositions contractuelles.
- Analyse du système « apprentissage » : les principaux acteurs, leur rôle et fonction.

**Module 11 : De la connaissance des métiers à la formation par le travail**

- Les référentiels : métier, compétences, activités professionnelles...
- Analyse du travail et culture d'entreprise : la charte de l'entreprise.
- Processus de professionnalisation.
- Compétences et qualification.

**MODALITÉS****Modalités**

**Modalités :** en présentiel, distanciel ou mixte . Toutes les formations sont en présentiel par défaut mais les salles sont équipées pour faire de l'hybride. – Horaires de 9H à 12H30 et de 14H à 17H30 soit 7H – Intra et Inter entreprise.

**Pédagogie :** essentiellement participative et ludique, centrée sur l'expérience, l'immersion et la mise en pratique. Alternance d'apports théoriques et d'outils pratiques.

**Ressources techniques et pédagogiques :** Support de formation au format PDF ou PPT Ordinateur, vidéoprojecteur, Tableau blanc, Visioconférence : Cisco Webex / Teams / Zoom.

**Pendant la formation :** mises en situation, autodiagnostic, travail individuel ou en sous-groupe sur des cas réels.

**Méthode**

**Fin de formation :** entretien individuel.

**Satisfaction des participants :** questionnaire de satisfaction réalisé en fin de formation.

**Assiduité :** certificat de réalisation.

**Validations des acquis :** grille d'évaluation des acquis établie par le formateur en fin de formation.